

chicane et leur mauvaise foy en bien des articles, Ils sont ou greffiers ou procureurs ou notaires du blanc en berry et ces gens la sont encore pires que les Normans pour l'adresse et la chicane. Ils me payerent en baux et rabais d'année en année qu'ils avoient fait publier pour des reparations de la chaussée du moulin qui s'estoit rompue tous les ans, si bien que quoyque nous n'eussions encore receu de ce benefice que 310 liv. depuis pres de 9 ans que nous le possedons ils se trouverent ne nous devoir presque rien. C'est-a-dire environ cent quatre vingt livres ou 200 liv. que je leur laissay pour payer la demie année du pensionnaire a qui nous donnons 300 liv. de pension sur ce benefice c'est lui seul qui profite de ce benefice, car il en tira tout le liquide, et nous n'en avons que la peine. Ce Prieuré est scitué a cinq lieues de Meobec a une demie lieue du blanc en berry audessous en suivant la riviere, directement au pied du chateau de Rochefort qui est eslevé sur un roc fort haut de l'autre costé de la riviere d'où on peut jeter des pierres et dans le moulin et dans la chapelle, et dans presque tout le Village de ce prieuré nommé Bienavant.

Il faudra necessairement envoyer quelques ornemens a la chapelle car il n'y en a point du tout. Ce prieuré a esté tres considerable, on le voit encore par les restes d'une grande Eglise fort vaste et bien basties, dont tout un costé de muraille reste, et ce n'est qu'une chapelle d'un bas costé de cette Eglise qui sert de chapelle presentement il paroist qu'il y a eu la un vaste monastere, par les ruines qu'on y voit, Il n'y a pas mesme longtems que ce prieuré valloit quelque chose et M. L'abbé de Rochefort qui l'a eu pendant longtems l'affermoit 11 et 1200

liv. par an. Cependant le temps n'est plus et les Poirons n'en rendent que 725, depuis 1693, et encore aton bien de la peine a en estre payé. Ce qui cause cette notable diminution, sur ce prieuré, c'est que presque tous les titres en sont perdus, et tout son revenu consistoit en tres belles redevances seigneuriales a prendre sur ce Village de Bienavant. Le Village a bien diminué mais il rendroit encore un beau revenu si on avoit des titres pour exiger les droits qu'on scait avoir esté autrefois payez. Tout ces titres se sont perdus par la negligence des precedens prieurs qui ont toujours esté de la maison de Rochefort. Il les mettoient entre les mains de leurs fermiers pour se faire payer, et ces fermiers les gardoient sans les rendre. Il y a eu de ces anciens fermiers qui l'an passé ont montrez de ces titres qu'ils avoient aux Poirons pour se moquer d'eux j'ay fait ce que j'ay pu auprès de Ma^{de} La Mareschalle de Rochefort pour l'obliger a les faire chercher, elle promet merveilles, mais elle n'est pas obeie par ses gens qui se soucient peu de ce qu'elle leur escrit.

On m'a donné ce conseil pour ce prieuré et celui de Parçay dont nous n'avons aucuns titres de faire publier un monitoire dans tous les lieux circonvoisins pour obliger ceux qui connoissent ou sont ces titres a les reveler. Et après avoir donné du temps pour ces publications et depositions, il faudroit aller sur les lieux faire dresser un nouveau papier terrier des biens des prieurez, les interessez deue^{ment} assignez et faire faire de nouvelles reconnoissances. C'est une depense de trois cent livres pour le moins mais qui est absolument necessaire, et sans laquelle ces biens deperiront tous les jours, et il auroit esté a souhaiter que cela eust esté fait il y en a cinq ou six cens le benefice voudroit a ce qu'on croit bien mil francs et peut estre plus si cette reconnoissance des titres estoit faite. J'en ay parlé a M. L'abbé de Brisacier qui le juge necessaire comme moy, et peut estre, que si nous avons achevé notre affaire de L'union vers le mois de 7bre j'y pouray aller en ce temps la passer quelque temps.

Le grand mal de ce prieuré est d'avoir un moulin sur la riviere de Creuse, qui est bien nommé Creuse, parceque c'est une petite riviere profonde serrée entre deux costeaux qui rompt tout quand ses eaux grossissent. Le moulin qui est double, basti de pierre de taille, mais qui ont besoin de tres considerables reparations a une chaussée a fleur deau faite de pierre seiche longue de cinquante pas, et large de dix ou douze pieds. Voila trois ou quatre ans tout de suite que les glaces nous ont enlevé cette chaussée toute entiere de mesme qu'a tous les autres moulins de la creuse si bien que depuis ce temps il nous en couste tous les ans plus qu'on ne retire du moulin a retablir cette chaussée car l'an passé il en cousta 380 liv. et il nous en coutera encore cette année plus de 200 liv. pour le ravage arrivé le 20e fevrier